

bulletin municipal 2015-2016

L'ÉQUIPE MUNICIPALE VOUS PRÉSENTE SES MEILLEURS VŒUX



LE MOT DU MAIRE

Mes chers concitovens.

L'année 2015 aura été marquée par les événements dramatiques du 7 janvier et du 13 novembre. En de tels moments troublés nous devons faire preuve de calme et de solidarité ; malheureusement la France n'est pas la seule nation touchée par des actes criminels d'un autre siècle. Je peux comprendre vos inquiétudes, vos doutes, parfois votre colère mais nous devons faire face et nous dire que la vie continue pour que nos valeurs démocratiques l'emportent face à la barbarie.

Les fêtes de fin d'année ont tout de même eu lieu et sont maintenant terminées. Après ces journées et soirées de liesse, je suis heureux et fier d'avoir partagés des moments festifs et de solidarité avec de nombreux Piraillons. Je pense aux différents arbres de Noël (foyer d'accueil médicalisé, maison de metraite, pompiers et diverses associations). Bref, toutes ces animations aussi chaleureuses les unes que les autres m'ont permis une nouvelle fois de mesurer et d'apprécier combien la solidarité et la générosité sont des valeurs chères qui nous animent individuellement et collectivement.

Je veux remercier toutes celles et ceux qui s'investissent sans compter, et encore plus lors des fêtes de fin d'année, auprès des personnes isolées, malades ou en situation de fragilité. Ce souci des autres fait honneur aux Piraillons et nous pouvons en être fiers.

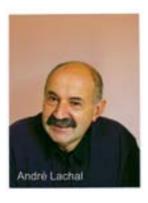
Je veux aussi saluer les commerçants et les services municipaux qui, par leur sens de la créativité et de l'originalité, font briller notre village de mille et une lumières. Ces décorations et ces illuminations renforcent la dynamique des fêtes de fin d'année.

Je suis heureux, au nom de l'équipe municipale, de vous faire parvenir ce bulletin municipal attendu par nombreux Piraillons.

À vous toutes et tous, je souhaite une bonne et heureuse année 2016.

Bien fidèlement, Jean-Louis Bariot





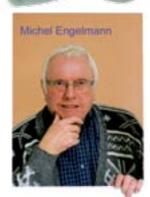




















INFOS PRATIQUES

Ouverture du secrétariat de mairie:

mardi, mercredi, vendredi: 9h/11h30 et 13h30/15h30; samedi: 9h/11h.

Tél: 04 77 51 51 11 Fax: 04 77 51 50 79

E-mail:

secretariat.mairie@saint-julien-molin-

molette.fr

M. le Maire: 04 77 51 59 80 Centre multimédia: 04 77 51 52 18

Numéros à retenir

Mairie tél. 04 77 51 51 11 Fax 04 77 51 50 79 Pompiers 18 ou 112 Médecins..... 04 77 51 56 55 C.H. Annonay 04 75 67 35 00 Urgences 04 75 33 33 33 Pharmacie 04 77 51 51 69 Poste 04 77 51 52 74 Culte catholique . . 09 72 23 08 30 Office de tourisme de Bourg-Argental 04 77 39 63 49 Synd. d'Initiatives. 04 77 51 53 32

Objets trouvés : au secrétariat de mairie, aux heures d'ouverture.

Déchèterie de Bourg-Argental

lieu-dit Le Noharet, route de St-Sauveur-en-Rue Horaires d'hiver: Lundi et vendredi 13h30/17h Mercredi et samedi 9h/12h30 - 13h30/17h Horaires d'été: (du 16 mai au 5 septembre) Lundi et vendredi 13h30/18h Mercredi et samedi 9h/12h30 - 13h30/18h

Gendarmerie

Absent de votre domicile (vacances, voyage, hospitalisation, etc.), pensez à l'Opération Tranquillité Vacances, le bon réflexe contre les cambriolages. Pour cela prenez contact avec votre brigade de gendarmerie pour vous inscrire 04 77 39 60 20

Comité de rédaction : Commission Communication de la Mairie de Saint-Julien-Molin-Molette 42220 (Loire). Conception, réalisation et photographisme de couverture : Gilles Busca, centre multimédia. Relecture: Janine Crozier. Imprimé à 700 exemplaires par Graphéos

rikettelom-mollutations

CHANTIER JEUNES

En août 2015, pour la troisième fois un chantier international a été organisé avec l'association Jeunesse et Reconstruction. Fondée fin des années 40, elle avait pour objet de rapprocher jeunes Français et Allemands. Aujourd'hui elle travaille avec des associations du monde entier pour permettre des échanges internationaux de jeunes bénévoles.

Le groupe était composé de quinze volontaires: Judith, Cristina et Marina (Espagne), Cristina (Mexique), Klara et Nikola (République Tchèque), Hyun et Woo (Corée du Sud), Aleksandr et Nikita (Russie), Tiziana et Daniela (Italie) et enfin Arthur et Jordan (France). Ils ont logé au dernier étage de la salle des fêtes et ont pris leur repas dans la cuisine de celle-ci.

Ils ont effectué trois chantiers distincts:

- la peinture de 17 statues du Calvaire qui avaient été décapées auparavant par une entreprise spécialisée. Elles étaient prêtes pour la cérémonie du 15 août.
- L'entretien des berges du Ternay le long du chemin piéton ainsi que le long du parc de l'école afin de limiter l'envahissement des berges par des arbustes, ronces, lierre, etc. et préserver les murs de soutènement.
- Le démontage et le remontage d'un métier à tisser dans l'emplacement de l'ancien lavoir de la rue Peyronnet pour exposition au public.

L'encadrement du groupe et le suivi technique ont été assurés par Pierre Schmelzle et les agents communaux présents, Jean-Paul Geourjon et Laurent Richard.

LAVOIR

Le métier donné à la commune par Mme Josette Schmelzle a été installé par le chantier Jeunesse et Reconstruction en août 2015 dans l'ancien lavoir rue de Peyronnet. Il est désormais non loin de l'atelier où il a fonctionné pendant de longues années. Jean-Paul Geourjon a confectionné la vitrine qui l'abrite des intempéries. Un aménagement est en cours de réalisation par des conseillers municipaux afin de recréer l'ambiance de l'atelier d'autrefois. À suivre...

Au cours de leur séjour les jeunes ont été accueillis chez des habitants et un certains nombre de bénévoles les ont accompagnés dans la découverte de la région. Nous remercions très vivement ces volontaires qui leur ont permis de repartir avec des souvenirs plein la tête. Un des deux Russes a confié qu'il avait passé les plus belles vacances de sa vie... En fin de chantier, après que les jeunes aient proposé un repas international à ceux qui les avaient côtoyés, les membres du conseil municipal et leurs conjoints leur ont préparé un diner avec spécialités locales.









ÉCOLE

Janvier est là, déjà un trimestre de passé, chacun a pris ses marques dans la nouvelle organisation de cette année scolaire.

Concernant la cantine, les repas sont fournis par Elior. La nouvelle organisation se passe bien, elle nécessite plus d'anticipation de la part des familles car nous devons commander les repas très en avance.

Le repas de Noël a eu lieu le jeudi 17 décembre, comme tous les ans le père Noël de la mairie avait déposé quelques cadeaux, pour s'amuser au périscolaire.

En ce qui concerne le TAP, en deux séances de 1 h 30, ça permet de vraies activités, ca laisse le temps d'une récréation, d'un éventuel déplacement et d'une activité d'au moins une heure.

Lors de ce premier trimestre, les maternelles ont eu entre la rentrée et les vacances de Toussaint, trois interventions de l'association À livre ouvert qui gère la bibliothèque, réalisées par Jean-Louis Peron (contes) et de novembre aux vacances de Noël, trois séances animées par Florence Sauvignet (contes). Les autres séances se sont déroulées avec les ATSEMs, Land Art (création d'œuvres à l'aide d'éléments de la nature), cuisine, chants, danses, jeux. L'activité cuisine a eu un franc succès. Les enfants étaient fiers de rentrer chez eux avec leur réalisation.

En ce qui concerne les primaires, pour les « TAP maison », ce fut cirque (avec deux représentations à la maison de retraite), accrosport, Hip -hop, création de balles de jonglage, de jeux de société... et pour les TAP avec intervenants, lors de la première période, c'était grimpe d'arbres avec Les Accros-Branches pour les CE et les CM et jeux avec *Tu Joues*? pour les CP. Au programme de la seconde période, c'était activité radio avec Radio d'ici



(création de cartes sonores) pour les CP, Aikido pour les CE avec l'Académie Piraillonne d'Aïkido et jeux avec Tu *joues* ? pour les CM.

(Projet Éducatif de Territoire) et de la même manière que l'année dernière, un bilan a été fait en décembre.

Dans un premier temps par l'intermédiaire d'un questionnaire de la commission scolaire à destination des parents et des enfants. 55 enfants participent au TAP, soit la moitié de l'effectif de l'école. Sur 55 questionnaires distribués, nous en avons eu une trentaine en retour. Des retours très positifs, la plupart des enfants ont t'as recyclé », bricolage avec des objets trouvé les activités intéressantes.

Lors de la distribution des documents d'inscription pour le 2^{ème} trimestre, en cas de non-inscription, la question était posée afin de connaître la raison pour laquelle l'enfant ne participe pas au TAP. La réponse principale est qu'un des parents est disponible pour venir récupérer l'enfant à la sortie de l'école.

technique, composé des intervenants extérieurs, du directeur de l'école, du directeur coordinateur animateur des TAP, des agents de l'école, des accompagnateurs, du maire, des

adjoints et des élus de la Commission scolaire, puis par la réunion du Comité de pilotage, composée du directeur de l'école, du directeur coordinateur Comme prévu dans notre PEDT animateur des TAP, des parents délégués élus, du maire, des adjoints et des élus de la Commission scolaire. Chacun a donc pu s'exprimer.

> Comme l'année dernière, il est important de prendre le temps d'échanger, de faire un bilan à chaque fin de période.

Et nous voici au second trimestre, 58 enfants sont inscrits au TAP. De la rentrée de janvier aux vacances de février pour les maternelles, le thème du TAP maison du lundi est «Tu As Pas jeté, de récupération, puis le mardi c'est éveil corporel avec Simone Sauvignet.

Pour les primaires, le TAP maison du lundi est création sur CD et couture ainsi que sports collectifs (Hockey, Badminton, Ultimate)... Le mardi pour les CP c'est danse africaine, chants avec Walter Padoly de l'association Diarasso, pour les CE, massage, relaxation avec Il y a eu la réunion du Comité Karine Coucourde et pour les CM Aïkido avec Anne Lebranchu de l'Académie d'Aïkido Piraillonne.

> Nous essayons de varier les activités afin de faire découvrir aux enfants des choses différentes, ce qui est l'esprit



de la réforme. Le TAP ne doit pas être un rôle de formateur auprès de ses confondu avec une activité extrascolaire, que l'on choisit et que l'on pratique dans la durée.

pas, on ne s'inscrit pas pour faire une activité en particulier. On s'inscrit et on découvre les activités proposées. On peut apprécier plus ou moins certaines activités, selon que l'on est sportif ou pas... Il est important de faire confiance chrys.tunon@free.fr. au choix des activités qui sont adaptées et priori, ce que les enfants savent bien faire.

Je souhaite remercier l'équipe du périscolaire, Magali, Céline, Marie-Ange, Cathy, Mélanie et Vincent pour leur implication dans les différents temps périscolaires. Je remercie Vincent, qui avec l'équipe, s'attache à proposer et animer des TAP maison de qualité, avec et vous souhaite, au nom de l'équipe des activités variées, qui plaisent aux enfants. Vincent est force de proposition, il est un excellent animateur. Il a aussi

collègues. Il est agréable pour moi de travailler avec cette équipe.

Je remercie les bénévoles qui Dans le cadre du TAP, on ne choisit accompagnent les groupes de TAP aux activités lors des déplacements dans le village, pour leur aide précieuse. Si d'autres personnes sont intéressées pour participer, merci de bien vouloir me contacter au 06 89 65 08 56 ou par mail

Je remercie également M. Brunet, de « jouer le jeu de la découverte », sans a directeur de l'école pour sa participation au Comité technique et au Comité de pilotage ainsi que l'ensemble de l'équipe enseignante pour son aide, notamment pour la transmission des documents aux familles.

J'espère que les activités de ce second trimestre plairont aux enfants municipale, une excellente année 2016.

> Pour la Commission scolaire, CHRYSTEL TUNON



À L'AUBE DE SES 40 ANS, LE S.I.V.D. TIRE SA RÉVÉRENCE

Pour rappel, le Syndicat Intercommunal de la Vallée de la Deûme communément appelé le SIVD a été créé en 1976 pour l'organisation de transports scolaires des élèves de 8 communes de la Loire (Bourg-Argental, Graix, Thélis-la-Combe, La Versanne, Saint-Julien-Molin-Saint-Sauveur-en-Rue, Molette. Burdignes, Colombier-sous-Pilat) et 4 communes de l'Ardèche (Saint-Marcel-lès-Annonay, Boulieu-lès-Annonay, Savas et Saint-Clair).

Monsieur Hubert de Montgolfier, maire de Saint-Marcel-lès-Annonay en a été le fondateur et le premier président jusqu'à son décès. Puis se sont succédé Messieurs Michel Molard (Saint-Clair), Gilbert Forel (Saint-Marcel-lès-Annonay) et Jean-François Gachet (Savas).

Depuis le 1^{er} janvier 2016, la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Annonay a pris la compétence « transports ». À ce titre, le Conseil Syndical a de fait prononcé la dissolution du SIVD au 31 décembre 2015.

Les familles ligériennes et ardéchoises pourront désormais obtenir des renseignements auprès de la :

Communauté d'Agglomération du Bassin d'Annonay Régie de Transports La Lombardière - BP 8 07430 DAVEZIEUX Tél.: 04 75 67 55 57 Fax: 04 75 67 66 96

À l'aube de ses 40 ans, l'histoire se termine pour le syndicat. Avec une pensée pour l'ensemble des personnes qui ont œuvré à la vie du SIVD, nous tenons à remercier nos divers partenaires pour leurs collaborations.



TAP TA COUVERTURE!

Le photographisme de couverture a été réalisé avec les enfants de l'école lors des TAP (Temps d'Activité Périscolaire) du lundi. Bravo et merci à :

Charline, Estelle, Stephan, Swann, Jade, Lylou, Natti, Ulysse, Hamelys, Thibaud, Elisa, Cassandra, Cali, Lou, Lucas, Kary, Laszlo, Caltleen, Pierre-Aziz, Athis, Côme, Lilian, Mael, Indie, Pablo, Mael, Siobhan, Jules, Romane, Lilas, Emmanoe, Elouan, Gabriel, Emma, Mélanie, Laurine, Nino, Saïna, Roxane, Morgan, Alexiane, Simon, Marion, Marit, Arno, Leelou.

Et grand merci aussi à leurs accompagnant(e)s : Céline, Magali, Marie-Ange, Cathy et Vincent!

TRAVAUX MUNICIPAUX

Cette année 2015 fut riche en travaux avec en premier lieu l'ouverture du chemin piéton allant de la mairie au parc Pré-Martin suivi de la réalisation des jardins familiaux partagés en début d'année. C'était également « notre année » pour la réfection des rues du Mas, du Plateau Marchand, Pré-Martin et la Pourretière. En ce début d'année 2016 de nombreux chantiers vont se terminer également avec l'enfouissement et le renforcement de la ligne électrique partant de l'école pour arriver jusqu'à Taillis-Vert. Ces travaux vont supprimer environ 2600 m de ligne aérienne. La **mise** en conformité du jardin d'enfants et son embellissement regroupant les jeux en un seul endroit avec un revêtement adapté. Enfin la viabilisation de la 1ère tranche du lotissement Pré-Battoir se termine également avec ses onze lots sur un site exceptionnel et proche du centre du village.



Et pour l'année 2016?

Nouveau chemin piéton

La commune va faire l'acquisition d'une nouvelle bande de terrain qui inclut le début du canal de la Condamine. Cette portion de chemin mettra en valeur l'un des deux derniers canaux en eau dans notre commune et également le lavoir communal qu'on pouvait découvrir lors des Journées du Patrimoine 2014. Nous remercions vivement les différents propriétaires de nous permettre cette acquisition. Le chemin sécurisera les piétons dans un cadre agréable entre la rue du Moulin et le parc de l'école. Une étude est également en cours pour trouver une solution pour relier le carrefour de la rue Neuve et de la rue Peyronnet directement dans le parc de l'école. Cela permettra d'avoir un chemin piéton complet du parc du Pré-battoir jusqu'au parc de l'école. Notre objectif étant d'arriver au stade..



Mise en conformité du jardin d'enfants

Inscriptions aux jardins partagés

Les premiers jardiniers se sont installés et surtout ont relevé le défi de cultiver une terre qui ne l'a probablement jamais été. Ils ont dû faire face à de nombreux problèmes avec le ramassage des pierres, la fin des travaux du mur de soutènement, le casse-tête de l'eau avec un été particulièrement sec. La commune a créé douze jardins et sept jardiniers se sont impliqués. Nous tenons à les féliciter car ils n'ont pas baissé les bras et les cultures étaient bien présentes. Cependant tout n'est pas terminé; la cabane partagée devrait être rénovée avant la période estivale.

Lors de vos promenades à proximité de ces jardins, vous aurez peut-être remarqué un tuyau bleu passant audessus du chemin piéton... Un jardiner a eu l'idée de fabriquer et tester une pompebélier qui utilise comme énergie la force de l'eau avec une rivière pourtant bien en dessous des jardins. – L'inventeur

Le jardin en permaculture



de cette pompe est Joseph Montgolfier d'Annonay qui l'avait utilisée pour la papeterie de Vidalon en 1792 –. Ce test est très concluant car il fournirait suffisamment d'eau pour remplir le stockage, n'utilise pas d'énergie polluante et utilise une invention locale. Nous devrons voir comment le pérenniser en fonction de la législation. Le même jardinier a inauguré une méthode de jardinage originale puisqu'il s'agit d'un jardin en permaculture qui permet de réduire considérablement le besoin en eau, améliore la productivité et est très esthétique...

Une réunion d'informations et d'échanges avec retour d'expérience des jardiniers est prévue le samedi 13 février à 10h en mairie. À l'issue de cette réunion, vous pourrez retirer un dossier d'inscription.

Circulation apaisée et stationnements

La Commission Aménagement a travaillé sur le thème de la « circulation apaisée » en analysant les secteurs de danger, la vitesse des véhicules, le stationnement. La rue Prélagère va avoir onze nouvelles places de parking uniquement en faisant un marquage au sol, cela permettant également de ralentir la vitesse des véhicules. Cette étude poursuit la réflexion sur la

création de zones 30, marquage au sol différent et uniformisation des panneaux signalétiques. Selon l'avancement du projet, nous espérons pouvoir présenter le projet lors d'une réunion publique.

Le dossier de démolition de l'ancien-

Le dossier de démolition de l'ancienne boucherie Royer et du cabinet d'assurance François devrait permettre la création de 15 places de parking. Le virage sera rectifié, le trottoir sécurisé et quelques maisons gagneront de la



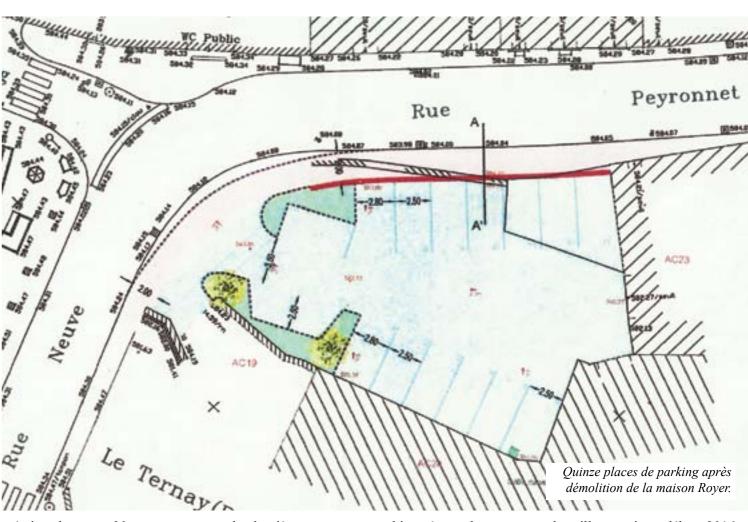
lumière et surtout un parking très proche. Ce projet est mené conjointement avec le Conseil Départemental qui nous apporte une aide technique et financière importante.

Aménagement et Urbanisme main dans la main

Une étude d'urbanisme a débuté en 2015 sur la revitalisation du centre bourg avec l'aide de l'équipe d'architectes urbanistes du Parc du Pilat. En préalable et pour alimenter la réflexion, des élus et les chargés de mission du Parc ont rencontré des élus de deux communes du Parc du Livradois-Forez engagées dans une démarche similaire. Ces dernières ont mis en œuvre des actions vitaliser leurs centres de village. La commission s'est fixé trois objectifs pour Agir à court et long terme : proposer un habitat moderne ; valoriser et soutenir les commerces, artisans et toute activité locale ; valoriser l'espace public et le lier à l'habitat. Dans un premier temps, le diagnostic du bâti vacant est en cours et celui de l'activité économique au

centre du village suivra début 2016. Dans un second temps, des solutions seront recherchées avec l'appui des techniciens urbanistes du Parc. Pour cela on pourrait avoir recours à l'intervention d'étudiants en architecture et urbanisme qui travailleraient dans des ateliers ouverts à la population afin de recueillir ses observations et ses attentes.

Il s'offre à la commune plusieurs opportunités d'acquisition de foncier comme vous avez pu le voir lors du conseil municipal de novembre. Il s'agit principalement de l'usine Sainte-Marie (la grande usine très visible depuis le parc de l'école), du terrain à l'angle de la rue du Moulin et de la rue de la Condamine, du terrain au-dessus du cimetière et pour terminer du terrain entre la montée du Plateau Marchand et de la montée des Fabriques. Ces opportunités n'ont pas toutes les mêmes finalités mais nous pensons qu'elles permettront le maintien et, espérons-le, le développement économique de notre cité. Nous devons ainsi étudier les projets prioritaires tout en cherchant de nouveaux financements car les sommes à investir sont trop importantes pour nous seuls.



TRAVAUX MUNICIPAUX



Lotissement du Pré Battoir

La viabilisation va se terminer très prochainement. Les lots sont disponibles à la vente et les permis de construire pourront être déposés immédiatement. Tous les terrains sont orientés de façon à profiter du maximum de l'ensoleillement, de la vue et, seule, une bande de terrain est autorisée à l'implantation de la maison afin de limiter les vis-à-vis, les ombres portées et les coûts de terrassement et d'accès à sa maison. Chaque maison peut être Jeanne d'Arc. mitoyenne ou non selon le souhait des futurs propriétaires. Le prix des terrains varie de 22825€ à 40920€ selon la taille de la parcelle. La construction d'une maison de 100 m² de type BBC (Bâtiment Basse Consommation) est de l'ordre de 150000€ clé en main. Lors du conseil de novembre, il a été voté la suppression de la taxe d'aménagement ce qui permet d'alléger les frais. Le règlement de construction du lotissement est à retirer au secrétariat de mairie.

TNT HD, Fibre Optique et adresses postales dans notre commune

La réception de la télévision va être une nouvelle fois modifiée avec le passage à la TNT en Haute Définition dans la nuit du 4 au 5 avril 2016. Il faudra avant cette date vous assurer que votre décodeur ou téléviseur est compatible avec la TNT HD.

Si vous recevez actuellement mal les chaînes par l'antenne traditionnelle, plusieurs solutions alternatives peuvent être utilisées comme la mise en place d'une parabole ou l'utilisation des offres ADSL TriplePlay et QuadruplePlay (Internet, téléphonie fixe, téléphonie mobile et télévision) pour ceux qui ne sont pas trop éloignés du point de regroupement situé vers le Cercle Jeanne d'Arc.

Actuellement les offres sur Saint-Julien permettant l'accès à la TV par Internet sont chez les opérateurs (Orange, SFR, Bouygues, Virgin et Free). Vous pouvez obtenir des informations sur votre ligne (débit, longueur) et un comparatif d'offre sur le site www.degrouptest.com

L'arrivée du THD (Très Haut Débit) avec le déploiement de la fibre optique permettra à l'ensemble de la population d'avoir une offre Internet permettant la télévision. Ce déploiement est prévu pour 2017. Dans ce cadre, tous les opérateurs ne proposeront probablement pas une offre fibre optique, c'est pourquoi, nous vous conseillons de faire attention aux engagements des contrats d'opérateurs Internet que vous pouvez souscrire afin de pouvoir changer d'opérateur quand la fibre sera opérationnelle.

Dans le cadre de ce déploiement, la commune doit revoir l'ensemble des adresses des habitations qui ne possèdent pas de numérotation. Cela permettra de faciliter la souscription à une offre fibre optique mais également le travail de distribution du courrier, des services de secours et l'accès aux services de géolocalisation comme le GPS. Nous allons nous efforcer de conserver au maximum les noms de nos hameaux en ajoutant seulement un numéro afin d'éviter le casse-tête du baptême des rues sans nom.

AVANCEMENT DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Début septembre, la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Rhône-Alpes nous demandait une étude complémentaire concernant l'évaluation environnementale de notre document d'urbanisme.

Nous aurions pu contester cette décision auprès de la Direction régionale et engager une procédure administrative contre les services de l'État ; nous avons préféré réaliser cette évaluation et nous avons passé commande au bureau d'études Mosaïque Environnement, pour un montant de 8 190 € TTC.

Cette étude a effectivement un coût, mais aussi retarde l'approbation de notre nouveau document d'urbanisme. Le bureau d'études, Atelier Triangle, recruté pour établir notre Plan Local d'Urbanisme nous a établi un nouveau planning que voici :

- Décembre à mars 2016 : évaluation environnementale ;
- avril 2016 : réunion publique et réunion avec les personnes publiques associées;
- mai 2016 : arrêt du projet ;
- juin à juillet 2016 : avis des personnes publiques associées ;
- septembre, octobre, novembre 2016 : enquête publique ;
- décembre 2016 : approbation du document.

FINANCES MUNICIPALES

À Saint-Julien, nous avons quatre budgets pour couvrir l'ensemble des activités communales (M14, AEP, CCAS, Lotissement). Pour chacun d'eux deux sections, **fonctionnement** pour la gestion courante (frais de personnel, achat de consommables, eau, électricité, téléphone, carburants, assurances, achat de petit matériel, entretiens courants, réparations, etc.) et **investissement** pour les opérations plus importantes qui accroissent le patrimoine communal (achat de gros matériels comme les véhicules ou les engins d'entretien, construction de bâtiments, réalisation de projets, etc.). Les budgets votés ne sont pas ceux qui sont dépensés, ces derniers font l'objet du Compte Administratif connu et votés en février et sont généralement inférieurs. C'est pour cela que dans les recettes de l'année 2015 on voir des reports de l'année 2014.

M14 est le budget général de la commune et le plus important en montant financier à environ 930000€ pour le fonctionnement, il est en baisse d'un peu plus de 70000€ par rapport à 2014.

Recettes de fonctionnement : une petite moitié vient des impôts et taxes, et un tiers des dotations et participations (dont celle de l'état pour environ 200 000€). À noter que 99 748€ viennent de ce que nous n'avons pas dépensé en 2014.



Dépenses de fonctionnement : les charges générales et celles de personnel sont les deux principaux postes. Les charges financières sont maitrisées. Et on peut dégager 99 801 € qui seront affectés à l'investissement.



Recettes d'investissement : principalement des subventions (dont celles qui faisaient le déficit 2014 : mairie et le terrain de foot) ainsi que des remboursements de TVA que la commune ne récupère que plusieurs années après les travaux. L'excédent de fonctionnement de 2014, un virement de 2015 permettent avec la vente d'une maison de boucler le budget à l'équilibre.



Dépenses d'investissement : fin du programme voirie 2014 (pour 125 000€) et le reliquat des travaux de la Mairie, deux programmes modestes (fin du chemins piéton le long du Ternay et les jardins municipaux), 80000€ sont mis pour la réfection du carrefour en bas de la rue Neuve (travaux en projet qui seront débutés dès que nous aurons la notification des subventions demandées), le remboursement des emprunts, les frais de révision du PLU, les travaux conduits par le SIEL pour la mise en souterrain des lignes électriques rue du Mas. Enfin nous avions un déficit de 304211€ en 2014 fait de recettes (TVA et subventions) pas encore entrées.



AEP (Assainissement et Eau Potable) est le second budget en terme d'importance financière à un peu plus de 240000€ en fonctionnement. En investissement le budget AEP n'a plus de remboursement d'emprunt. La politique suivie depuis près de 20 ans ayant consisté à mettre des fonds de côté a permis de payer la station de traitement des eaux usées sans avoir recours à l'emprunt. Il en sera en partie de même pour les futurs travaux permettant de continuer la séparation des eaux usées / eaux pluviales.

Recettes de fonctionnement : location des compteurs, vente de l'eau, redevances, subvention et excédent reporté de 2014.



Dépenses de fonctionnement : principalement le contrat avec la SAUR pour les stations d'assainissement et de traitement de l'eau potable. La bonne gestion permet de reverser des fonds en investissement.



Le CCAS (centre communal d'actions sociales) a un budget de 21 000 € servant à financer le repas des ainés et leurs colis de Noël, des bons d'achats aux plus démunis, la participation au portage des repas à domicile. Les recettes viennent du règlement des repas portés à domicile et du budget M14.

Le budget «lotissement» permet d'avoir une comptabilité dédiée à cette opération. En 2015 nous avons inscrit en dépenses 300 000€ de travaux pour finir la viabilisation des lots et en recettes un emprunt de 221 600€ qui ne serait fait que si la trésorerie de la commune le nécessitait.

PIERRE SCHMELZLE

SICTOM

Nous constatons une forte dégradation de la qualité du recyclage (ordures ménagères dans les cartons, verre, bois ou déchets verts dans les bacs jaunes...). Le pourcentage des erreurs de tri atteint aujourd'hui 40%.

Rappel : le service de collecte et de traitement des déchets est financé par vos impôts via la taxe foncière. De tels incivilités vont induire une augmentation de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Pourquoi ? Les chiffres du coût de traitement parlent:

Ordures ménagères : 169€ par tonne Tri sélectif : moins de 100€ par tonne Erreurs de tri : 320€ par tonne

Les déchets non conformes aux consignes de tri ne font pas l'objet d'un soutien financier de la part d'Eco-EMBALLAGE, la prestation de tri nous est facturée et ils sont mis en décharge comme les ordures ménagères. En plus cela empêche le recyclage d'autres emballages du même conteneur traités au même coût...

Autre Remarque : le tri du verre sur le territoire du Sictom baisse. La moyenne nationale en milieu rural est de 35,4 kg/an/habitant et seulement 28,5 chez nous. Le Sictom va rajouter des colonnes là où cela semble néces-



saire mais aussi et surtout revoir les emplacements. Ce sont environ 50 bouteilles en verre par an et par habitant qui sont jetées aux ordures ménagères... Si chacun apportait 1 bouteille et 2 bocaux en verre de plus chaque mois on passerait de 28.5 à 31.5 kg/an/habitant et la collectivité économiserait 14500€. Attention : jeté dans la nature ou aux ordures ménagères le verre met 4000 ans à se décomposer alors qu'il se recycle à 100% et à l'infini : une bouteille recyclée c'est une nouvelle bouteille produite.

L'avenir de notre planète est à présent un enjeu mondial auguel chacun peut, et doit, apporter sa contribution. Rappelez-vous qu'il n'y a pas de petits gestes quand nous sommes plusieurs milliards à les faire.

Les ressources naturelles se font plus rares et plus précieuses et il est impératif de les économiser. Le recyclage permet de préserver les matières premières telles que l'eau, le minerai de fer ou le pétrole, mais pour cela n'oubliez pas

que sans tri il n'y a pas de recyclage et que le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas.

ATTENTION

- Seuls les déchets stockés dans des contenants homologués sont pris en charge. En effet la réglementation interdit la collecte par le biais de poubelles ne pouvant pas être accrochées à l'arrière du véhicule de collecte (bacs individuels à la norme NF EN 840-1) pour la santé et la sécurité des agents de collecte.
- Il est interdit de stationner son véhicule devant les conteneurs collectifs sinon pas de collecte.
- La loi n'autorise plus les véhicules de collecte à circuler en marche-arrière pour effectuer cette dernière.



DÉJECTIONS CANINES SUR LA VOIE PUBLIQUE LE VRAI COUPABLE COURT TOUJOURS.

Le saviez-vous?

Pour rappel, le ramassage des déjections est obligatoire.

Le non-ramassage des déjections de son chien fait encourir à son maître une

Ne soyez pas cabots, ramassez les déjections de votre animal!





Communauté de communes des Monts du Pilat



La Communauté de communes des Monts du Pilat gère les trois domaines skiables du Bessat-Les Grands Bois, de Burdignes et de Saint-Régis-du-Coin.

Pour sa saison hivernale 2015-2016, elle continue d'orienter ses offres touristiques sur une pratique ouverte à tous les publics (enfants, adultes, familles, groupes...). Ainsi les tarifs d'accès aux installations restent inchangés pour la 3ème année consécutive!

L'offre 1 achat de forfait adulte = 1 accès gratuit pour un enfant de moins de 16 ans est reconduite.

Les élèves du primaire et secondaire du territoire ont également un accès gratuit à nos domaines de ski de fond dans le cadre des sorties scolaires. Cette gratuité a été étendue aux écoles primaires hors territoire pour favoriser l'activité touristique sur nos communes.

À compter de 2016, il sera possible de payer ses activités sur le domaine Le Bessat – Grand Bois par carte bancaire.

Vous pourrez également découvrir la toute nouvelle salle hors-sac du GIAT à libre et gratuit pendant l'hiver.

PROJET ÉCLIEN PARTICIPATIF

DES ARES DE TARLAND

OS ANS OF THURSE

Retrouvez toutes les informations utiles pour vous rendre sur l'un de nos trois domaines sur:

www.cc-montsdupilat.fr

(bulletin d'enneigement, visualisation des pistes par webcam, etc.) ou via le répondeur Allô Neige 04.77.20.43.43 mis à jour quotidiennement.



puisqu'il s'inscrit pleinement dans une démarche de protection de notre environnement. Il permettra de couvrir 100% des besoins électriques (hors chauffage) de

Ce projet éolien est exemplaire,

l'ensemble des habitants des Monts du Pilat, habitants associés dès l'origine à la conception du programme.

Ce projet est respectueux de tous les milieux concernés par son implantation, puisqu'il est conforme aux zones de retrait aux lisières de forêt (préservation des chauves-souris), aux périmètres de protection des captages et des failles du massif, aux couloirs migratoires des oiseaux et n'engagera qu'un défrichement raisonné de la forêt (3.5 hectares d'arbres jeunes sur plus de 500 hectares de bois).

Les permis du projet éolien participatif « Les Ailes de Taillard » sont déposés!

Le 26 novembre dernier, le projet éolien participatif porté par la SAS « Les Ailes de Taillard » a franchi une nouvelle étape : celle du dépôt des permis de construire et demandes d'autorisations. auprès des mairies de Saint-Sauveur-en-Rue et Burdignes, ainsi qu'auprès de la Direction Départementale du Territoire (DDT) et la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DREAL).

L'achèvement de l'examen de toutes ces procédures est prévu à la fin novembre 2016. Une fois l'arrêté de Permis de Construire et celui d'autorisation d'exploiter délivrés, la la Croix de Chaubouret, dont l'accès est mise en place des éoliennes pourra débuter.

TRANSPORTS

Être transporté(e)...!

Avec les lignes de bus

Les lignes scolaires sont accessibles à tous(tes) pour 1,30 € Les lignes régulières 2 €

Info sur tout le réseau :

www.oura.com

Nouveau horaires pour la ligne 122 Départ le matin à 7h54 au bourg de Bourg-Argental pour une arrivée à Saint-Étienne 8h25

http://www.loire.fr/jcms/ ci 528799/le-reseau-til

Avec le covoiturage

1800 inscrits sur

www.pilat-covoiturage.net Pélussin – Saint-Étienne:

estimation à 2€

Toutes les infos auprès du Parc du Pilat:

04 74 87 52 01

Carte interactive des transports :

http://www.pilat-tourisme.fr/fr/ mon-parc-sans-voiture/venir-et-sedeplacer-sans-voiture.html

Autopartage entre particuliers:

www.drivv.com www.koolicar.com www.ouicar.fr





DÉCÈS

Lucie Jeanne Marie **Soutrenon**, le 1^{er} janvier, âgée de 82 ans, célibataire, *maison de retraite*

Pauline Joséphine **Grely**, le 27 janvier, âgée de 93 ans, veuve d'Henri Victor Jordan, *maison de retraite*

René Joseph **Rietsch**, le 12 février, âgé de 81 ans, veuf de Suzanne Louise Germaine Pommarel, *maison de retraite*

André Pierre Marie **Odouard**, le 11 février, âgé de 67 ans, époux de Nicole Renée Lucienne Frejnik, 1 rue du Plâtre

Antoine Robert **Barbarin**, le 22 février, âgé de 87 ans, époux de Marie Antonia Oriol, 14 rue du Mas

Simone Renée Félicie **Gonnet**, le 21 février, âgée de 91 ans, veuve de Paul Maurice Chavanon, *maison de retraite*

Noëla Marie Périne **Perrin**, le 22 février, âgée de 106 ans, veuve de Lucien Gaston Gaumichon, *maison de retraite*

Martine Geneviève Tissot, le 23 février, âgée de 90 ans, veuve de Georges Ambroise Marius Bancel, la Plessa

Pierre Jean Victor **Bernon**, le 6 mars, âgé de 84 ans, époux de Marie Joséphine Bernadette Oriol, Colombier, Saint-Sabin

Dominique Christine **Duffau**, le 16 mars, âgée de 54 ans, divorcée de Serge Icole, 22 rue de Taillis-vert Marc Louis Jules Gay, le 27 mars, âgé de 86 ans, époux de Jeanne Rose Calleja, *maison de retraite*

Émile Roger **Malens**, le 30 mars, âgé de 87 ans, époux d'Émilienne Marie Georgette Blanchard, *maison de retraite*

Jeannine Constance **Chermette**, le 31 mars, âgée de 80 ans, veuve de Léon Desseux, *maison de retraite*

Renée Henriette Sylvie **Bonnaud**, le 21 avril, âgée de 87 ans, épouse d'Henri Louis Albert Nury, Serrières

Henri Régis **Meiller**, le 21 mai, âgé de 97ans, veuf de Jeanne Stéphana Lucienne Rochet, *maison de retraite*

Evangelina Jorge da Cruz, le 15 juin, âgée de 74 ans, divorcée de Saul Ferreira Martins, 31 rue de la Modure Gérard Gaston Marius Dumas, le 13 juillet, âgé de 70 ans, veuf de Josette Félicie Eugénie Bruchon, Combenoire

Paul Antoine **Berne**, le 13 juillet, âgé de 90 ans, époux de Marinette Blandine Jeanne Souvignet, *maison de retraite*

Suzette Jeanne **Jaley**, le 18 juillet, âgée de 99 ans, veuve de Paul François Joseph Serve, *maison de retraite*

Alice Jeanne Augustine **Petit**, le 19 juillet, âgée de 90 ans, veuve de Marcel Bellevegue, *maison de retraite*

Monique Marie Jeanne Mounier, le 22 juillet, âgée de 59 ans, épouse de Bernard Albert Fernand Julien, 13 montée du Calvaire

Maria Marthe Augusta Rouby, le 23 juillet, âgée de 97 ans, veuve de Clément Joseph Mourier, maison de retraite **Félix** Paul Joseph **Vialette**, le 24 juillet, âgé de 90 ans, veuf de Jeanne Léonie Vanel, *maison de retraite*

Marcel Louis **Dumas**, le 28 juillet, âgé de 86 ans, époux de Lucienne Jeanne Eugénie Dumas, 55 rue de la Modure

Serge Daniel Faure-Brac,

le 2 août, âgé de 43 ans, célibataire, 15 montée du Calvaire

Baptistine Marie **Barrey**, le 13 août, âgée de 95 ans, célibataire, *maison de retraite*

Alexandrine Marie Régine Berger, le 16 août, âgée de 91 ans, veuve de Claude Marcel Benoît Thiolliere, la Rivoire

Léa Rose Alphonsine **Durif**, le 16 août, âgée de 90 ans, veuve de Clément Louis Clovis Micon, Agnin, 1161 chemin du Lambroz

Léonie Gery, le 1^{er} septembre, âgée de 95 ans, veuve de Roger Marius Januel, *maison de retraite*

Marius Joseph Louis Berne, le 15 octobre, âgé de 86 ans, époux de Noëlle Augusta Régine Fanget, maison de retraite

Juliette Marie Louise **Mounier**, le 4 novembre, âgée de 98 ans, veuve de Pierre Jean Bonnet, *maison de retraite*

Georgette Célestine Joséphine **Clusel**, le 4 décembre, âgée de 86 ans, veuve de Gabriel Paul Louis Segealet, *maison de retraite*

Marie-Josèphe Noëlle Vialette, le 16 décembre, âgée de 70 ans, divorcée de Jean-Louis Mollard, maison de retraite



Nahël Charly Pepino **Lazzarotto** né le 10 janvier à Annonay (Ardèche)

Léna Colette Joséphine **Dupinay** née le 2 mars à Vienne (Isère)

Rose Lucie Danielle **Richaud** née le 30 mai à Annonay (Ardèche)

Mathis Nicolas Julien Hoareau né le 30 juin à Vienne (Isère)

Emy Oriol

née le 13 août à Annonay (Ardèche)



Christian **Martinez** et Natalia **da Cruz Martins** le 9 mai

Vincent **Bouchard** et Carine Irène Josette **Richard** le 20 juin

Fabrice Claude **Odouard** et Véronique Marcelle Lucie **Brunon** le 27 juin

Matthieu Pierre Marie **Bornard** et Margaux Claudine Marie **Dufieu** le 4 juillet

Lionel **Souvignet** et Hedy **Russell** le 4 juillet

Jimmy **Bernard** et Anaïs Bernadette Berthe **Ratusznik** le 31 juillet

Hedy

& Lionel

Xavier Michel Guy **Seux** et Aleksandra Olegovna **Riupina** le 5 septembre

Xavier Frédéric Denis **Richaud** et Bettina Catherine Danielle **Desauw** le 5 septembre

Éric André Joël **Treille** et Michelle Marie Claude **Dumas** le 19 décembre



Rose

en-Molin-Molette – Bulletin municipal 2016 – **Vie communale**

Carine & Vincent



Bettina & Xavier

Natalia & Christian



PARC NATUREL RÉGIONAL DU PILAT



Les Crêts du Pilat reconnus patrimoine paysager national

Ministère de l'Écologie, du développement durable et de l'énergie vient de classer parmi les monuments naturels et Parc du Pilat, vous pouvez donc aussi les sites, le site des Crêts du Pilat dont le périmètre s'étend sur les communes de Colombier, Doizieux, Graix, La Vallaen-Gier, Pélussin, Roisey et Véranne.

Le Parc du Pilat se félicite de ce classement dont le projet était inscrit dès la première charte du Parc en 1974. Après 40 ans de travail et d'effort, les Crêts du Pilat rejoignent le cercle fermé de sites comme le Massif du Mezenc, les Gorges de la Loire, les Volcans d'Auvergne ou encore, la Dune du même nom.

Le classement a pu se faire sur un périmètre ajusté porté par un large consensus. Tous les acteurs du territoire concerné, à commencer par les communes et les acteurs économiques comme les forestiers et les agriculteurs ont été associés aux nombreuses concertations conduites par l'État, porteur de la démarche.

Aujourd'hui le classement du site des Crêts apporte une protection et une renommée aux sommets du Pilat. Les activités telles que les loisirs, la chasse, la circulation des personnes et des véhicules, ne sont pas plus réglementées dès lors qu'elles ne créent pas d'impact nouveau sur le paysage.

La reconnaissance de la qualité du site permettra la mise en œuvre d'actions pour accompagner l'ensemble des acteurs qui contribuent déjà à la qualité des paysages.

Ce site est désormais reconnu non seulement comme le trésor du Pilat, mais aussi comme un trésor national à transmettre aux générations futures.

Votre délégué au Parc du Pilat

Votre commune est représentée au sein du Syndicat mixte du Parc du Pilat par un élu du conseil municipal.

Le Parc du Pilat est un syndicat mixte piloté par des représentants des communes, des intercommunalités, des Départements de la Loire et du Rhône et de la Région Rhône-Alpes.

Les élus siègent au comité syndical, Par décret du 21 août 2015, le à certaines commissions et groupes de travail où sont discutés les projets.

> Pour plus de précisions concernant le vous adresser à votre délégué Pierre Schmelzle qui est aussi délégué du Parc à la Fédération des parcs naturels régionaux et membre du conseil d'administration de la Fédération européenne des parcs et espaces naturels protégés (EUROPARC).



Pour savoir comment construire et rénover dans le Pilat

Le Parc dispense des conseils en matière d'architecture. Afin d'accompagner ces conseils, il vient d'éditer un dossier documentaire Construire dans le Pilat destiné à donner toute l'information utile aux personnes intéressées.

Vous y trouverez les principales règles locales à connaître avant le dépôt d'un permis de construire, d'une déclaration préalable ou d'un permis d'aménager. De portée générale, sans entrer dans les spécificités communales des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU), il décline les grands principes qui fondent l'unité architecturale du Pilat. À la fois explicatif et pratique ce dossier

documentaire est destiné à tous ceux qui construisent dans le Pilat. Il est donc accessible à tous et synthétique, pour que l'architecture ne reste pas l'apanage des spécialistes. Ce dossier est disponible dans votre mairie, au Centre de ressources sur l'habitat durable à la Maison du Parc, et en ligne sur :

www.parc-naturel-pilat.fr

Vous trouverez plus d'informations sur la construction dans le Pilat au Centre de ressources de l'habitat durable, ainsi qu'auprès des architectes conseils du Parc, Tél 04 74 87 52 01 pour prise de rendez-vous.



www.pilat-ecoacteurs.fr

Le nouveau site internet www.pilat-ecoacteurs.fr, partagé avec les entreprises, les associations et tous les acteurs de l'économie locale, a vocation à créer du lien et mieux faire connaître ceux qui font vivre le Pilat.

Les entreprises et associations y figurent dans l'annuaire, elles peuvent également publier des annonces dans la ressourcerie en ligne et des actualités sur la page d'accueil. Les habitants trouveront donc les entreprises de leur commune, ainsi que les associations actives dans la vie locale.

Pilat-ecoacteurs.fr est une véritable mine d'informations sur l'activité économique à l'échelle du Pilat : état des lieux de l'agriculture, de la filière bois, de l'économie sociale et solidaire... et les enjeux que représentent ces activités pour le territoire.

Entreprises, associations et particuliers peuvent s'abonner aux informations publiées, un bon moyen de suivre ce qui se passe dans le Pilat.

Vous souhaitez figurer sur ce site internet Pilat, n'hésitez pas à contacter Didier Lazzareschi, chargé de mission éco-développement du Parc du Pilat :

04 74 87 52 01

Associations de Saint-Julien-Molin-Molette

A.D.M.K. Alue a Dollliche en Milleu
Rural p. 19
Aikido piraillonnaisp. 16
Amicale des sapeurs-pompiers,
Raphaël Berne, 06 12 11 02 25
Atelier Liberté Yannick Le Tord, 5 rue
Vieille, 04 77 51 53 23, yletord@free.fr
Bibliothèque « À livre ouvert » . p. 26
Bien Vivre à Saint-Julien, Allen
Lederlin, 13 rue Pré-battoir,
06 82 30 68 39, bienvivre.pilat@free.fr
Ceci n'est pas une Usine, Gisèle
Jacquemet, Chemin des Tissages, 04 77
51 57 47, giselejacquemet@free.fr
Centre de Formation Bouliste du
Pilat, Nicolas Tillmann, 35 rue de la
Modure, 04 69 68 45 78,
nicolas.tillmann@cnhind.com
Cercle Jeanne d'Arcp. 22
Cinémolette p. 27
Club Joie de Vivre p. 21
Comité des Fêtes, p.18
Conscrits 2018 Saint-Julien et
Colombier,
Dynamique Piraillonne p. 15

A. D.M.D. Aida à Damiaila an Miliau

L'Art des Livres, Annie Zadek,	mic
3 montée des Fabriques,	La
zadekannie@wanadoo.fr	trisa
L'Atelier, Winfried Veit, usine Saint-	Mu
Victor, winfried.marin-veit@wanadoo.fr	Not
L'Essaim de Julie, Maurice Vallat, 3	Did
rue du Plâtre, 04 77 51 53 13,	didi
yvette.maurice@sfr.fr	Pat
L'Oreille est Hardie, Rachel Paty,	
04 77 51 58 51,	Rac
oreillehardie@hotmail.com	Ray
La Boule du Ternayp. 17	Cla
Le Rêve de la luciolep. 17	Soc
Les Amis du Camping du Val du	06 2
Ternay p. 22	Sou
Les Amis du Foyer du Pilat, Nathalie	
Godard, 8 Lot. Les Garennes, 07340	Spo
Charnas	Stu
Les Amis du Val Ternay, Maison de	Fra
retraite, 04 77 51 50 64	eno
Les Anciens d'Afrique du Nord p. 22	Syn
Les Coups-leurres du Fou,	Ten
Didier Cognet, 04 77 51 52 01,	Tra
jessatk@hotmail.fr	Juli
Les Saint-Julien de France,	Tu
Michel Engelmann, 04 77 51 50 94,	Vél

michel.engelmann@orange.fr	
La Trisande, Delphine Gaud,	
trisande.gaud@wanadoo.fr	
Musique à l'usine	p. 2.
Nous et le Village,	
Didier Bonnard, 04 77 51 51 5	8,
didier.bonnard@wanadoo.fr	
Patrimoine Piraillon	p. 20
Radio d'ici	p. 2
Rayon de Soleil	-
Claude Bonnard, 04 77 51 53	45,
claude.bonnard@yahoo.fr	
Société de Chasse, Laurent Fa	aure,
06 24 09 71 16	
Sou des Écoles Laïques	p. 2
Sporting-Club Piraillon	p. 1
Studio International Mise au	Point,
Françoise Faivre, 04 77 51 58	21,
enos@wanadoo.fr	
Syndicat d'Initiatives	p. 2
Tennis Club	p. 1
Travailler et vivre ensemble	à Saint-
Julien, Paul Thiollière, 04 77	39 12 21
Tu joues?	p. 2
Vélo Club Piraillon	n 1

DYNAMIQUE PIRAILLONNE

Après une période de repos durant l'été, c'est avec enthousiasme que les 19 adhérentes ont repris le chemin de la salle de judo pour leurs activités sportives.

Le lundi 14 septembre s'est déroulé le premier cours dirigé par Simone Souvignet. Ce sont toujours des activités variées avec du matériel très différent allant de l'élastique au roll'mouss en passant par les bâtons, cerceaux, ballons de différentes tailles, lest, jusqu'aux anneaux pilates. Les séances se déroulent dans la bonne humeur.

Nous avons honorablement représenté notre association au concours intersociétés de la Boule du Ternay.

Nous avons aussi des moments festifs: - invitation de Myriam au foyer médicalisé pour la dégustation de crêpes ;

- réception de nos collègues de Véranne

pour une marche et un goûter convivial à Saint-Julien;

- repas de fin d'année à Roisey à l'initiative des « Sabines du Pilat ».

Simone, notre animatrice, a complété sa formation « Abdos sans risque » par une participation à un stage intitulé « Colonne vertébrale et cinétique respiratoire ».

Nous remercions la Municipalité pour la subvention et le prêt de la salle.

En 2016, nous fêterons les 40 ans de l'association de gym de Saint-Julien. Si vous avez en votre possession des photos, articles de journaux ou autres souvenirs, prenez contact avec les responsables.

Monique Cellard: 04 77 51 53 28



SPORTING CLUB PIRAILLON



Association de football locale créée en 1980.

Soixante-quinze adhérents et une vingtaine de dirigeants entièrement bénévoles constituent le club.

nent des débuts du SCP qui évoluait sur le terrain de la menuiserie, avec en guise de vestiaire des estafettes sans fenêtre. Nombreuses sont les anecdotes datant de cette époque. Ensuite a été construit le terrain stabilisé et aujourd'hui les joueurs ont le plaisir d'exercer leur sport favori sur un terrain engazonné.

Depuis quelques saisons, tous les jeunes de moins de 19 ans jouent en entente avec Bourg-Argental, ce qui a permis de maintenir des jeunes au club. Ils sont engagés en championnat de la Loire et jouent sur 2 terrains, celui de Bourg et celui de Saint-Julien. Jean-Michel Ollagnier, Clément Batin et Michel Mathevet encadrent ces équipes.

À l'initiative de Peggy Bochet, trésorière, une équipe mixte Détente a été créée. L'idée est de partager un moment de convivialité autour du football sans compétition seulement pour le plaisir du jeu. Les entraînements ont lieu les lundis à partir de 18h au stade. Des inscriptions sont encore possibles!

Le SCP peut aussi compter sur un entraîneur diplômé et expérimenté: Jean-Paul Granjeon suppléé par Franck Batin. Grâce à leur travail, l'équipe Seniors ne cesse de progresser dans le jeu; l'affluence au stade pour les rencontres en est une preuve. La présence de Jean-Paul permet d'entretenir une certaine L'équipe détente : motivation, une ambiance studieuse et Fabrice Dorel sympathique.

Ce travail commence à porter ses fruits, les résultats sportifs ont largement évolué, le SCP a été éliminé au 3^{ème} tour de Coupe de France et est actuellement 4^{ème} dans son championnat.

Vingt-huit joueurs constituent Nombreux sont ceux qui se souvien- l'équipe seniors. Pourquoi ne pas créer une seconde équipe l'année prochaine? Le club en parle... Pour cela une quarantaine de joueurs sera nécessaire. Les entraînements ont lieu à Saint-Julien les mardis et vendredis à 19 h 30.

> Le SCP profite de cette occasion pour remercier les 33 sponsors qui ont participé au succès de la vente de nos calendriers

> Le Club recrute dès 5 ans. L'intégration dans un groupe, le plaisir du jeu sont les priorités du SCP dans le respect des règles et de la discipline.

> Notre objectif premier est de proposer une activité physique parmi d'autres à Saint-Julien et permettre au plus grand nombre de pratiquer le football.

> Si vous souhaitez accorder du temps au fonctionnement de cette association merci de vous faire connaître auprès de Fabrice Dorel.

Le SCP vous souhaite tous ses vœux de bonheur pour cette nouvelle année.

Pour tous renseignements: Les jeunes :

Jean-Michel Ollagnier 06 07 58 52 09

(Gratuit pour les enfants de 5 ans)

Les seniors : Jean-Paul Granjeon 06 12 68 26 44 06 24 33 01 22



AïKIDO art martial japonais

Trouvant ses sources dans la tradition martiale japonaise, l'Aïkido, sous l'impulsion de O Sensei Moriheï Ueshiba (1883-1969), devint une discipline personnelle adaptée à notre temps. Art pacifique par excellence, l'Aïkido fonde

son geste sur la recherche d'harmonie avec l'autre. Il exclut toute compétition et ne tend pas à développer l'agressivité. L'Aïkidoka transforme l'énergie de l'agression en énergie créative.

«L'Aïkido – disait le fondateur n'appartient à personne, c'est une Voie au service des hommes du monde entier». Le Maître expliquait ainsi que l'Aïkido n'était déjà plus, à sa naissance, japonais mais universel.

L'Aïkido est un Budo (Bu signifie arrêter la lance, Do : la Voie). L'Aïkido, c'est la «Voie pour arrêter les armes». Ainsi, il porte une signification de paix.

Enfants <10 ans (Inscription possible dès 5 ans) : mardi de 17h30/18h30 Ados > 10 ans: mardi 18h30/19h30 Adultes et >15 ans: mardi 20h/21h30 et vendredi 19h30/21h

Dojo de Saint-Julien-Molin-Molette 2ème étage salle des fêtes

Anne Lebranchu: 06 71 91 17 45 et Frédéric Naime : 06 11 14 30 28

TENNIS CLUB

Cette année le TC Piraillon a concrétisé l'entente avec le club de tennis de Bourg-Argental et deux équipes ont été engagées en compétition, comprenant des joueurs de Saint-Julien-Molin-Molette et de Bourg-Argental. Ces deux équipes se sont maintenues au terme de la saison. Le TC Piraillons a également ouvert des cours d'initiation gratuits pour les jeunes de 6 à 9 ans, se déroulant chaque semaine le samedi matin. Ces cours sont ouverts à tous. Pour 2016, nous poursuivons notre entente avec Bourg-Argental et maintenons deux équipes en compétition et nous souhaitons étendre les cours offerts aux jeunes en proposant également des cours gratuits, au printemps prochain, pour les 12-14 ans.

Contacter le club au 06 62 85 05 71

ASSOCIATION **SPORTIVE BOULISTE DU TERNAY**

Jouer aux boules est un sport qui peut être pratiqué à tous

les âges (de 7 à 107 ans...), par les deux sexes, par toutes les classes sociales et on le trouve partout en France. Le Sport-Boules allie simultanément le physique et le mental, notamment quand il faut faire preuve d'adresse en situation de course. Il s'agit d'une authentique épreuve sportive qui exige des nerfs d'acier, des astuces de joueurs d'échecs, des jambes de champion de triple-saut, et la concentration d'un tennisman de haut niveau.

Pour les plus jeunes ayant de la résistance physique, on peut citer le tir à cadence rapide ou le combiné. Le tir à cadence rapide est une course qui dure cinq minutes avec pour objectif de toucher le plus de boules possible ; cette épreuve correspond à une course de

1500 mètres. Le combiné allie le point et le tir et donc l'adresse et la course: les compétitions sont par équipes femmes, hommes ou mixtes.

Le club de Saint-Julien a de nombreux licenciés ou adhérents pour les épreuves de types sportives dont les entraînements ont lieu l'été au jardin public de Saint-Julien et de octobre à mars. Pour le jeu traditionnel les entraînements se passent le mardi après-midi et le dimanche matin; les jeux peuvent être utilisés selon la convenance de chacun. À la Boule du Ternay, l'ambiance est si chaleureuse que nous accueillons de très nombreux voisins Ardèchois, Maclaires, Saint-Appolinaires... Aussi, n'hésitez pas à venir vous distraire en pratiquant un effort physique selon vos capacités. Contactez le président de notre association locale qui se fera un plaisir de vous renseigner.

Nicolas Tillmann 04 69 68 45 78





est un espace d'exploration des arts du corps et de l'être.

Exploration Martiale & Yoga

La recherche que nous proposons s'appuie sur deux axes : les arts anciens de traditions martiales, et la voie du Yoga Shivaïte du Cachemire.

Que ce soit pour les arts martiaux ou le Yoga, les cours sont ouverts à tous. Aucun niveau de compétence n'est requis, simplement votre envie de découvrir et de partager.

Les cours peuvent être intégrés tout au long de l'année. Poussez la porte et venez essayer!

Les P'tis Yogi

Ce cours s'adresse aux 6-10 ans. Cette année le cours est complet, nous avons 10 P'tis Yogi!

Pour ceux qui le souhaitent, un stage de Yoga pour les enfants est proposé tous les 1er mercredis des vacances

scolaires (Toussaint, février, Pâques). Nous pouvons accueillir un groupe de 10, aussi n'hésitez pas à faire votre inscription à l'avance car le groupe se remplit vite.

Yoga pour les femmes enceintes

Jusqu'alors, le yoga pré-natal était surtout dispensé en séances individuelles, mais cette année un groupe a vu le jour! Même s'il existe des différences de corporalité liées aux différents stades de la grossesse, nous explorons ensemble des postures simples mais efficaces pour détendre et se sentir bien, à la fois dans sa tête et dans ce corps en pleine transformation.

Le groupe étant en constant mouvement, nous pouvons accueillir de nouvelles personnes régulièrement.



Relaxation

Chaque 1er mercredi des vacances scolaires, de 18h30 à 21h, un temps de relaxation est proposé à ceux qui le souhaitent.

Un temps pour soi, une pause pour le corps et l'esprit, pendant laquelle le corps se libère, l'esprit se vide, et l'être goûte à la détente profonde. Une détente qui va chercher en profondeur, et que vous emportez avec vous en quittant la séance.

Les cours et leurs horaires

Wing Chun & exploration martiale: lundi 20h-21h45

Yoga du Cachemire: mercredi 18h30-20h15

P'tis Yogi: mercredi 17h-18h15 Relaxation: stages trimestriels

Yoga Prénatal : cours de groupe à la carte et séances individuelles

Tous les cours se déroulent à la salle du dojo, 2ème étage de la salle des Fêtes.

contact@lerevedelaluciole.fr Philippe 06 85 244 244 Scylia: 06 89 38 37 21 www.lerevedelaluciole.fr.

VÉLO CLUB PIRAILLON

durant la saison 2015 la 2ème édition de ses randonnées route La Piraillonne et VTT *Rando de la Molette* et la première édition de la Montée Chronométrée.

La Piraillonne qui s'est déroulée le dimanche 17 mai fut une réussite en réunissant 40 coureurs inscrits.

Le Vélo Club Piraillon a organisé *Chronométrée* a rassemblé quinze coureurs.

> La randonnée VTT de la Molette à rassemblé 60 participants.

> Les Organisations du Vélo Club Piraillon pour l'année 2016 :

La 3^{ème} édition de la Randonnée *La* Piraillonne se déroulera le 22 mai 2016 Pour sa première édition, la *Montée* sur la commune de Saint-Julien-Molin-



à tous. Le départ est prévu place de la Mairie à partir de 8h et jusqu'à 12h. La 2^{ème} Montée chronométrée aura lieu le samedi 10 septembre. Le départ est prévu rue de la Madone. Le premier

Molette avec de tout nouveaux parcours

(10, 45, 60, 85 et 110 km) accessibles

coureur prendra le départ à 14h, puis les coureurs partiront toutes les 2 minutes.

Les nouveautés de cette année en terme d'organisation seront la première édition de la Grimpée cycliste Pierre Latour le samedi 22 octobre à Burdignes, parrainée par Pierre Latour, coureur cycliste professionnel au sein de l'équipe AG2R La Mondiale. Le premier départ est prévu à 14h, puis les coureurs partiront toutes les 2 minutes.

La seconde nouveauté sera l'organisation d'une journée de Championnat Rhône-Alpes de Cycle-Balle au gymnase de Saint-Sauveur-en-Rue (date à préciser).

Contact: Olivier Chaprier - 06 67 57 14 89 vcpiraillon@gmail.com. www.veloclubpiraillon.e-monsite.com AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL



70 ans au service de la personne!

En effet, en cette année 2015, **I'ADMR** fête ses 70 ans d'existence.



Certes, elle a beaucoup évolué depuis ses débuts en 1945, sous forme « d'Aide Familiale » auprès des familles, souvent nombreuses à cette époque.

Depuis, l'aide aux familles continue sous forme de garde à domicile ou de crèche, adaptée à tous les besoins. Une équipe de TISF (Technicienne d'Intervention Sociale et Familiale) apporte un soutien et une action socioéducative aux familles en difficulté.

S'ajoute à cette aide un service



« Qualité de Vie » et « Jardinage, Petit Bricolage ». Ces services vous aident, soit ponctuellement, soit pour une période plus longue.

Le service « Aide aux personnes âgées et/ou handicapées » peut vous permettre de rester chez vous, malgré un état de dépendance. Une Aide à domicile vous secondera dans les tâches de la vie courante : ménage, préparation des repas, courses, ou simplement petite sortie et conversation.

Un service de téléassistance « Filien » facilite l'appel à l'aide en cas de chute ou autre accident domestique.

À Saint-Julien, nous assurons essentiellement les services « Aide aux personnes âgées et/ou handicapées », « Jardinage, Petit Bricolage », et « Filien » sur les communes de Colombier, Graix et Saint-Julien. Les bénévoles gèrent l'association qui emploie 10 salariés. Le service « Qualité de vie et Aide aux familles » est rattaché à l'association Les Trois Vallées à Bourg-Argental. Tous, nous travaillons dans le respect et la solidarité entre la personne aidée, l'aide à domicile et le bénévole.

Chaque année, courant avril, un goûter réunit personnes aidées, bénévoles et salariés, permettant une rencontre en toute convivialité. Les repas

trimestriels se déroulent, depuis juin 2015, au bar de la salle des fêtes. Tous apprécient ce local et ses dépendances : cour extérieure fermée, accès de plain pied...

C'est le 8 novembre que s'est déroulé le loto de l'ADMR. Les lots qui récompensaient les gagnants étaient principalement fournis par les acteurs locaux de la vie économique : associations culturelles, agriculteurs, producteurs de fruits, accueil en milieu rural....

Comme nous avons toujours besoin de bonnes volontés pour remplir notre tâche de bénévole le mieux possible, si vous êtes quelque peu disponible, venez nous rejoindre!

Pour prendre contact avec l'ADMR: à Saint-Julien: mardi: 8h30/12h30 et jeudi: 13h / 16h.

Tél: 04 77 51 57 01

Mail: dchavagneux @fede42.admr.org Site: http://www.admr;org/

Pour le service famille : Association Les Trois Vallées à Bourg-Argental Tel: 04-77-39-79-51

À la suite de l'audit AFNOR du 24 juin 2015, l'Association de Saint-Julien a reçu la certification « Service aux personnes à domicile ». Cette certification est une garantie de qualité du service rendu aux personnes aidées.

Comité des Fêtes

Comme depuis de nombreuses années, le comité des fêtes est présent dans l'animation du village. Au cours de la saison 2014-2015, il apportait sa collaboration lors de la remise des prix du concours de la soirée du 8 décembre en offrant le goûter offert à tous les enfants. Un peu plus tard, il organisait la randonnée pédestre à Saint-Sabin, le lundi de Pentecôte avec repas sous chapiteaux à l'arrivée qui se déroulait dans une ambiance très conviviale. La fête de la Musique qui avait lieu à la salle de « La Passerelle » a été l'occasion pour les spectateurs de découvrir un spectacle inédit de music-hall avec des danseuses très expérimentées qui ont offert une revue appréciée. La traditionnelle **fête du** beaujolais nouveau s'est soldée par un très beau succès en raison d'une température très clémente qui a fait oublier un instant aux habitants les terribles attentats du 13 novembre. Il faut souligner à ce sujet que la cérémonie organisée en mémoire des victimes de

ces attentats dès le lundi 16 novembre est due à la démarche du président du comité auprès de la municipalité. Ensuite le **8 décembre** a été la veillée festive des lumières et l'occasion de mettre en vedette le club de football aux couleurs des verts, les responsables offraient gracieusement une délicieuse soupe aux choux à la population.

En quelques lignes voici les principales manifestations mises en place par l'association. Le comité n'arrête pas là sa participation, car en mettant gracieusement son matériel à disposition des sociétés du village et des familles, de l'ASSE. Au stand du comité décoré il permet à tous de vivre des journées inoubliables dans la joie et la bonne humeur.

Claude Bonnard, 04 77 51 53 45



LES CONSCRITS DE LA CLASSE 2018

21 novembre qui n'a pas eu le succès dynamiser cette fête traditionnelle escompté, vu les événements terribles importante pour nous, occasion de superdes jours précédents, puis par la matinée saucisses/frites du 13 décembre notre village mais qui s'essouffle un peu. qui, elle, a eu un franc succès. Nous remercions la population de Saint-Julien pour sa présence, ainsi que nos voisins de Colombier et de Saint-Jacques notamment pour avoir répondu présents et tous ensemble, avoir fait de ce rendez-vous, un moment sympathique et convivial. Nous remercions aussi pour le soutien qui nous a été apporté et pour les prêts de matériel.

Nous réfléchissons aux prochaines manifestations et principalement à la préparation de la vogue en concertation avec la commission municipale Vie

Notre année a démarré par un bal, le associative, culture et sport, afin de souvenirs, importante dans la vie de

Plusieurs idées germent pour créer des animations, pour faire venir les gens, peut-être étoffer les jeux interclasses, organiser un défilé l'après-midi du samedi et du dimanche. Un défilé des différentes classes qui voudront bien se joindre à nous ou des associations... Toutes les idées sont les bienvenues.

Il est nécessaire de se mobiliser afin de donner à cette fête de quatre jours que l'on souhaite voir perdurer, un nouveau souffle. Une réunion sera organisée mais dans un premier temps, il serait bien de prendre un premier contact par mail:



De gauche à droite : Anthony Barbarin (président), Ornella Denis, Andréa Oriol, Axel Tunon (trésorier), Clément Batin. Les absents: Amélie Courbon (secrétaire): Maéva Mathevet, Yannis Seux et Kalvin Rivellini.

conscritssaintjulien2018@gmail.com

Adresse mail de l'adjointe de la commission Vie associative, culture et sport: chrys.tunon@free.fr

D'avance nous vous remercions et vous souhaitons nos meilleurs vœux pour 2016.

AMICALE DES **SAPEURS-POMPIERS**

Journée détente : la journée conviviale avec le CIS de Saint-Sauveur-en-Rue s'est déroulée le 19 septembre au terrain de pétanque de Colombier. Pétanque et divers jeux pour les enfants rythmèrent cet après-midi clôturé par un repas festif malgré le froid.

Cross inter-Pilat : cette année, nous avons organisé le cross inter-Pilat le 18 avril et réuni 120 participants avec trois parcours au départ de 1,5 à 3,5 km. Nous remercions les participants, les organisateurs et les sponsors et notamment l'entreprise Deculti. Cette belle journée s'est terminée par la remise des trophées à la salle des fêtes ; les récompenses furent remises par les élus des communes environnantes et le verre de l'amitié offert par la municipalité de Saint-Julien-Molin-Molette.

de Saint-Julien : le 29 mai, les élèves de l'école ont pu découvrir les différents matériels et véhicules du centre. Les enfants ont endossé une tenue de feu et se sont familiarisés à la manipulation



d'une petite lance. Pour clôturer la matinée, un goûter a été offert.

cinq personnes qui vont venir renforcer les rangs. Ils ont pour l'instant validé Journée Portes ouvertes pour l'école le module SAP (Secours à Personnes) et devront clôre leur formation initiale durant le premier trimestre 2016.

> Recrue JSP: après quatre années de Jeunes Sapeurs-Pompiers sur le canton de Bourg-Argental, Danaé Peres a reçu

son brevet de cadet et a intégré le CIS de Saint-Julien.

Nouvelles recrues : le CIS a recruté Médailles : Raphaël Richard, médaille d'argent pour 20 ans de service ; Pascal Desseux, médaille vermeille pour 25 ans de service.

> Nominations : Adjudant Raphaël Richard nommé Adjudant-chef : Sergent-chef Mickaël Dorel nommé Adjudant ; Caporal Céline Élie nommée Sergent après une semaine de formation.

LE Sou des Écoles

Le Sou des Écoles est une association qui finance en partie ou en totalité les sorties, les projets éducatifs et culturels présentés par l'équipe enseignante, lors de l'assemblée générale.

Les ressources proviennent des manifestations proposées durant l'année telle que *La Molinette* (1er dimanche d'octobre), Carnaval et la Fête de **l'école**. Nous invitons tous les habitants à participer à nos manifestations.

La Molinette a eu lieu en octobre avec 567 marcheurs et 56 enfants. La majorité des randonneurs ont été ravis des parcours et ravitaillements. Nous avons une augmentation de participants cette année. Merci à tous les marcheurs.

L'année dernière, nous avons eu la visite du Père Noël dans les classes avant la fête de Noël, ce qui fut apprécié par les enfants. Nous avons décidé de le renouveler cette année. La fête de Noël a eu lieu le 12 décembre. Durant cette après-midi : spectacle financé par le Sou, petits ateliers, jeux et goûter offert par la municipalité.



Nous remercions les parents d'élèves qui donnent de leur temps et des idées pour l'association. Nous rappelons que tout le monde est le bienvenu.

Composition du bureau pour cette nouvelle année scolaire :

Président : Christophe Martin Vice-présidente : Élisabeth Michel Secrétaire : Marlène Berne Vice-secrétaire : Christine Robin Trésorière : Peggy Bochet Vice-Trésorière : Gaëlle Fraisse Membres: Florence Sauvignet, Claudine Tardy et Sonia Plasson

Martinchristophe040@orange.fr

Q: *Quel est votre objectif immédiat*?

R: C'est l'instauration d'une journée

6 RASSEMBLEMENT DES CLASSES EN 0 ET 5



Rendez vous était donné ce 3 octobre devant la mairie.

Le temps n'étant pas de la partie, les 134 convives rejoignirent la salle de cinéma pour la traditionnelle photo de

groupe. Puis retour à la salle des fêtes pour l'apéritif et le début du repas. Au milieu de l'après-midi, les classes ayant préparé chars et costumes n'ont pas renoncé à ce défilé malgré les trombes d'eau et tout ce beau monde déguisé est sorti faire le tour dans les rues du village sous le regard de quelques spectateurs courageux; ils ont aussi fait une halte à la maison de retraite pour saluer les résidents très heureux de partager ce moment festif. Puis les classards sont rentrés terminer le repas et admirer



les photos des anciens conscrits exposées au bar de la salle par Gilles Busca et continuer cette journée dans la joie et l'amitié. Bravo et merci aux organisateurs de ce rassemblement et rendez-vous dans cinq ans!



CLUB JOIE DE VIVRE

Trois questions à Mme **Bernadette** Faure, <u>présidente</u> du club Joie de Vivre

Ouestion:

Élue à la tête du club Joie de Vivre en janvier dernier, vous êtes responsable de l'une des plus importantes associations de la localité. Quelle est votre sentiment? Réponse :

J'ai été très touchée de la confiance des quelque 100 sociétaires et je me consacre désormais entièrement pour le bien-être des retraités. Dans la tâche, je suis aidée par un conseil d'administration dynamique et je suis toujours à l'écoute des conseils des dirigeants précédents.

Q: Pouvez-vous dresser un bilan de votre première année d'exercice?

R: La principale mission a été le déménagement du local de la rue Vieille pour prendre possession de la salle

mise gracieusement à notre disposition par la municipalité, ce qui nous permet de nous appuyer sur une trésorerie saine qui était auparavant mise à mal par les frais de location, chauffage, électricité, assurances, entretien, eau... Les animations ont été nombreuses et couronnées de succès, à savoir : une à la belote, la coinche, au tarot, aux jeux semaine en Corse, une excursion en Drôme provençale, un journée festive avec les retraités de Colombier et Graix, une semaine sur la Costa-Brava, le spectacle de Claude Vanony, le repas du club le 10 décembre dernier et déjà en

d'animation supplémentaire par semaine. Depuis le mois de novembre des réunions-goûters se déroulent les lundis et jeudis à partir de 14h30 au premier étage de la salle des fêtes. On peut jouer de société ou tout simplement discuter. Deux numéros sont à votre disposition concernant les éventuels renseignements

supplémentaires de fonctionnement et

04 77 51 47 20 ou 06 51 28 66 31





d'inscriptions:

AFN

En cette nouvelle année 2016, nous célébrerons le 54ème anniversaire de la



fin de la Guerre d'Algérie.

Comme toutes les années, une cérémonie aura lieu le samedi 19 mars au monument aux morts de la commune à la mémoire de tous nos disparus. Une délégation sera présente ce jour-là place Fourneyron à Saint-Étienne en présence des instances officielles.

Nous renouvellerons comme chaque année notre repas annuel, ce jour, afin de permettre la réunion de tous nos membres autour d'un repas convivial.

Au niveau cantonal, notre réunion des cantons de Bourg-Argental et Saint-Genest-Malifaux aura lieu cette année à



l'Hôtel-auberge du Grand Bois courant septembre.

Enfin, deux dates à retenir :

- le pré-congrès de la FNACA aura lieu Maurice Delorme 06 82 29 76 35

cette année à Roche-la-Molière ;

– et notre congrès annuel le jeudi 12 mai à Firminy.



Musiques à l'usine

Depuis 1992, l'équipe de Musiques à l'Usine, autour de Michèle Bernard, chanteuse et piraillonne d'adoption, continue de proposer dans le village, tous les deux ans, une animation autour de la chanson française : festivals, expositions, soirées cinéma, stages...

Cet été 2015, du 18 au 25 juillet, 90

stagiaires (redironsnous qu'ils viennent de la France entière et au-delà ?) se sont rassemblés pour suivre un atelier de polyphonie, « Les Oiseaux rares » mené par Élisabeth Ponsot, et deux ateliers d'écriture : « Becs et plumes » avec Anne Sylvestre et

Gil Chovet, « Les Canards sauvages » avec Claudine Lebègue. Pendant cette semaine, plusieurs soirées ont permis aux stagiaires comme au public d'écouter et de chanter, notamment lors de la scène ouverte du 22 juillet et le spectacle final du 25 juillet avec le concert du grand chœur et une surprise en chansons offerte par toute l'équipe

du stage, place aux 6 Fontaines, comble comme toujours. De nombreux habitants de Saint-Julien et des environs ont une fois de plus participé au stage, d'autres ont accueilli les chanteurs ; Radio d'Ici a fait écho à l'événement; l'Essaim de Julie a réalisé le décor des lieux qui donne à chaque fois son cachet unique au stage ; Jean-Pierre Huguet a accueilli l'atelier d'Anne Sylvestre à Sainte-Marthe ; la Mairie a apporté son aide... Merci à tous.

Parallèlement, Musiques à l'Usine continue d'accompagner « Les Clés à Molette » et ses 26 choristes dont la dernière création, « Quelle heure as-tu à ton miroir ? » continuera de tourner en 2016, pendant que se prépare le prochain spectacle.

N'hésitez pas à consulter notre site :

www.musikalusine.fr

CERCLE **JEANNE** D'ARC



Le Cercle a 111 ans!

Fort des ses 160 sociétaires, le Cercle Jeanne d'Arc est l'une des plus importantes sociétés et aussi la plus ancienne de Saint-Julien.

Tous aiment à se retrouver dans un moment de détente pour jouer à la pétanque, à la boule lyonnaise, aux cartes (notamment à la coinche) et aussi pour marcher.

Le Cercle est ouvert tous les jours à partir de 16h30 pour pratiquer ces activités.

Une salle est équipée pour des soirées festives privées d'une capacité de 120 personnes au prix de 200€ (+ chauffage si nécessaire). Une autre salle est également équipée pour recevoir 30 personnes (réunions en soirée privée) pour 50€.

Le 6 décembre, notre 36ème loto a connu un véritable succès dans une ambiance formidable, bien dirigé par les trois membres du Bureau au tirage ce jour-là.

Il faut rappeler que le premier loto a été instauré par le regretté Jean-Pierre Chomérat en 1979. Le record de cartons vendus est attribué à l'année 1982 1228 cartons!

Dates des manifestations en 2016 :

- 13 février : **concours de coinche** ;
- 20 mars : **concours de belote** ;
- -6, 7, 8 mai : 111ème anniversaire;
- lundi de la Vogue (15 août) : **concours** de pétanque ;
- 27 août : concours de pétanque inter-
 - 10 septembre : challenge Jean-Pierre Chomérat;
 - 4 décembre : loto.

Président : Raphaël Richard 06 35 17 06 06

Loto du



AMIS DU



Repas collectif les samedis suivis d'un concours de pétanque gratuit l'après-midi. Soirée karaoké les samedis soirs. Cette année, nous avons organisé cinq vide-greniers.

En prévision pour 2016 :

- Vide-greniers le 10 avril et le 16 octobre
- Marché artisanal de produits du terroir dans le camping
- Concerts rock-blues

Camping Val Ternay 06 82 47 75 09 3 étoiles, résidentiel (norme 2015) Ouvert du 15 avril au 15 octobre Location de chalet, mobil-homes Snack-bar ouvert tous les jours, piscine chauffée, aire de jeux d'enfants, jeux de boules, ping-pong, rivière à truite.



Tu Joues?

« Jouer pour s'amuser et partager des moments riches, se rencontrer en rigolant, grandir ou cultiver notre âme d'enfant... Jouer, quel beau projet!»

Alors... Tu joues?

Cette dernière saison aura été riche en actions génératrices de plaisir, de lien et de transmission qui nous laissent présager un démarrage 2016 sur les chapeaux de roue...

Tant que ca gagne, je joue!!

mensuels se pérennisent dans la salle de l'ancienne cantine de Saint-Julien, qui moments autour de constructions *kapla*. playmobils ou installations de dînette, et de découvrir une sélection de jeux de plateau, coopératifs ou non, faisant appel à nos neurones comme aux joies du hasard!

Le club-jeu continue de se décliner auprès de divers publics : enfants des écoles dans le cadre des TAP*, ados du collège Gaston Baty de Pélussin, résident(e)s des CADAs* de Péagede-Roussillon et Annonay, ainsi que celles et ceux du FAM* du Pilat de Saint-Julien. Nous avons pu également intervenir auprès de l'Espace Déôme de Bourg-Argental en proposant des activités spécifiques au centre de loisirs

et même un temps de transmission pour l'équipe d'animation de l'été.

L'association reste également présente sur les événements festifs du territoire en répondant aux sollicitations de divers partenaires : jeux traditionnels avec le CPN Colibris à Maclas en ianvier, fête de la Semence en Mars à Marcilly-le-Châtel, mariage des régions Rhône-Alpes/Auvergne au Tracol en iuillet, animation pour l'ADMR de Saint-Julien et fête des 10 ans du RAM* à Bourg-Argental en octobre...

L'année 2015 fut également riche Et oui ! Les accueils tout publics en moments partagés au sein de l'association : soirées jeux et temps de transmission entre membres et/ou sont l'occasion de partager de chouettes partenaires. Nous avons pu notamment offrir aux adhérent(e)s intéressé(e)s un temps de formation autour de l'explication de règles, de l'animation et l'adaptation de jeux...

> Nous avions annoncé l'année dernière la création d'un emploi aidé. Cette aide a été renouvelée et nous permet d'alimenter le train qui pousse vers la pérennisation d'un emploi à temps partiel et la diversification de notre activité : animation jeux toujours, centre de ressources locales de plus en plus, et offres de formations autour des activités ludiques.

> Réservez d'ores et déjà votre samedi 21 mai 2016. Car parmi les incontournables de l'année qui se

profilent à l'horizon de nos jantes étincelantes : « Tu joues ? » accueillera la Fête du Jeu à Saint-Julien. Cette fête est co-organisée avec des partenaires locaux et chacun(e) peut y trouver sa place, tant comme joueur qu'animatrice, le jour J, comme relais des annonces, que partie prenante à la préparation! En attendant, retrouvez-nous sur:

http://tujoues.com Laure Clerjon, 04 77 93 25 66 clerjon.laure@free.fr

Et pour de plus concrètes rencontres :

- les 1er mercredis du mois, de 16h30 à 18h30, 1er étage de la salle des fêtes de Saint-Julien;
- les 3^{ème} jeudis du mois, de 20h à 22h30, au Mafana Café à Annonay.



- * TAP : Temps d'Accueil Périscolaire
- * CADA : Centre d'Accueil pour Demandeurs & Demandeuses d'Asile
- * FAM : Foyer d'Accueil Médicalisé
- * RAM : Relais Assistantes Maternelles

SYNDICAT D'INITIATIVES

Accueil et information touristique été 2015

Avec un peu plus de 1300 visiteurs, on a constaté une baisse de la fréquentation des touristes cet été due à une chaleur accablante.

Le mois d'août est toujours le mois préféré de nos visiteurs où plus de 600 personnes ont été accueillies et enregistrées par Alex à la Maison des Associations. La région Rhône-Alpes représente toujours près de 80% des visiteurs mais les étrangers sont en légère croissance avec plus de 10%.

Comme l'an dernier, une analyse fine des touristes montre que les visiteurs sont d'origines différentes en WE et en semaine. Le WE, ce sont principalement des habitants de la région Rhône-Alpes avec comme motivation principale l'expo In & Off. En semaine ce sont plutôt des touristes français (ou étrangers) qui viennent pour découvrir la région et qui découvrent qu'il y a également une expo.

De fait si l'expo In & Off est toujours un formidable vecteur d'attraction et d'intérêt pour le village, Saint-Julien a de nombreux autres atouts à faire valoir. Nous avions constaté l'an dernier que les balades et randonnées étaient clairement une des principales raisons de visite dans notre village. Dès lors, afin d'offrir aux visiteurs le meilleur des deux mondes : balades et expos, nous avons lancé cette

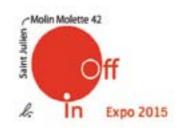


année six petites balades en boucle autour de Saint-Julien dont 3 intitulées les *Balad'Art* qui proposaient une expo dans un lieu d'étape sur le circuit.

Ces balades complètent celles déjà existantes proposées par le Parc du Pilat. Les parcours sont matérialisés sur des petites cartes agrémentées de photos et de commentaires sur le circuit. Ces balades et les cartes ont été créées par Gilles Busca que l'on remercie

Avec plus de 150 cartes vendues au SI et au bureau de tabac, l'opération a été un franc succès.

Enfin, fidèle à la tradition - et on profite de cette opportunité pour remercier toute l'équipe des bénévoles du SI ainsi que le Comité des Fêtes qui nous a prêté son matériel –, le SI a organisé les festivités du 8 décembre où un public nombreux a partagé vin chaud et papillotes dans la bonne humeur.



Exposition In & Off

Pour sa cinquième édition, la manifestation « In et Off » a connu un beau succès malgré les conditions météorologiques. Toujours installées dans de nombreux lieux dont la Maison des Associations, la Voute, l'espace Dourin, l'ancienne usine dite « Usine à bois », l'ancienne boucherie Royer, la mairie, l'église, le restaurant les Pies Railleuses, la Brasserie du Pilat, Radio d'ici, la maison de retraite, ce sont près de vingt expositions présentant les œuvres de près de 60 artistes – des nouveaux et des fidèles de toutes les disciplines – qui ont été proposées au public de début juillet à fin août.

Une toute nouvelle signalétique a été installée sur les lampadaires aux entrées du village afin d'informer les visiteurs de la présence de l'expo.

Des pas rouges au sol permettaient aux visiteurs de se promener dans le village de lieux d'expo en lieux d'expo.

Comme l'an dernier, une tombola a été organisée afin de contribuer aux



finances de l'exposition et créer une animation tout au long de l'été. Cinq heureux gagnants sont ainsi repartis avec de très beaux lots dont des œuvres d'art originales.

La couverture par la presse locale (le Progrès, le Réveil, le Dauphiné, l'Indispensable) a largement contribué à faire connaitre les expos, les animations et à faire venir des visiteurs.

Le succès des expositions repose en grande partie sur la mobilisation des bénévoles pour assurer la permanence des lieux et l'accueil des visiteurs. Nous souhaitons remercier ici chaleureusement toutes celles et tous ceux qui nous ont aidés à proposer une nouvelle fois un programme unique à nos nombreux visiteurs.

En partenariat ou en support d'autres associations de la commune, des spectacles, stages ou animations diverses ont ainsi été proposés chaque semaine tout l'été contribuant à la vie culturelle, touristique et économique de notre village.

Pour plus d'information sur l'exposition, vous pouvez nous contacter par mail sur : artmolette@free.fr

04 77 51 53 32 - 06 73 32 15 53



Alex Bonnard à la permanence du S.I.



L'Essaim DE JULIE, extinction orchestrée d'une espèce rare...

On sait les abeilles courageuses, travailleuses, inventives mais on les sait aussi menacées.

Depuis 2001, des abeilles ouvrières ont construit avec leurs pattes et leurs ailes les alvéoles nécessaires à l'accueil convivial de groupes artistiques, de stages divers et variés (clown, danse, musique, théâtre, yoga...) ainsi que, occasionnellement, des soirées privées.

La ruche s'est ainsi développée et a su apporter au village de Saint-Julien-Molin-Molette une offre culturelle riche et intense pendant plusieurs années. Cette activité ne fut pas simple et elles durent à plusieurs reprises affûter leurs dards pour contrer les mauvaises intentions.

En 2014, un virus interne a atteint la ruche et obligé toutes les abeilles à prendre du repos forcé. L'association en

aux frais fixes et maintenir a minima une activité de prestations de services.

Mais très récemment, la ruche a été attaquée avec des procédés « chimiques » redoutables : à coups de normes, de règlements et une bonne les petites abeilles feront tout pour dose de délation... L'Essaim et son Nect'art sont presque anéantis.

En résumé et sans métaphore : l'Essaim de Julie / le Nect'art n'a plus que son nom et ses murs en pierres. Une

sommeil a tout de même dû faire face commission de sécurité avec en tête un pompier préventionniste déterminé a donné un « avis défavorable » à l'ensemble des activités et, notamment, sur la partie hébergement associatif.

Salle comble à l'Essaim de Julie

le 20 novembre avec Le Siffleur

et son Quatuor à cordes en

avant-première de son passage

au théâtre Bobino (Paris).

Très affaiblies mais pas vaincues, que cette ruche différente, originale et surtout conviviale continue de polliniser le village et au-delà.

06 13 82 25 68 – celinelie@free.fr

RADIO D'ICI



Radio donne de l'air : la mairie d'Annonay a mis à disposition un local (MédiaPop) que se partagent Radio d'Ici et

Télà (web-télé participative). Ce nouveau studio, très bien situé place de la Liberté, va nous permettre de réaliser le décrochage spécifique quotidien de quatre heures que nous a autorisé le CSA. L'émetteur 106.6 fm a également migré Julien-Molin-Molette et de des Six chemins au toit de la mairie d'Annonay pour des raisons de facilité d'accès et de maintenance. Cette extension de notre activité radiophonique est comme un appel d'air qui va permettre d'étoffer l'équipe des bénévoles et d'enrichir la grille de programme.

Nous comptons sur l'aide des auditeurs qui souhaiteraient faire partager leurs connaissances et leurs la CAF à Saint-Péray,

passions. Si vous disposez d'un peu de temps, n'hésitez-pas à nous contacter d'Ici pour voir ce que nous pouvons mettre en place ensemble. L'équipe des salariés de la radio est là pour vous conseiller et vous former à la technique ou à l'animation. Rappelons également que la radio est ouverte aux visites, scolaires ou particulières, de préférence sur rendez-vous.

> Cette année 2015, nous avons accueilli davantage de jeunes scolaires en stage d'observation. Nous avons poursuivi les ateliers scolaires avec

l'école publique de Saint-Burdignes ainsi qu'avec le lycée Saint Denis (projet Erasmus) et bientôt le lycée Agrotech. Nous avons aussi multiplié les prises de son et réalisé des animations avec un studio mobile lors de différents forums : parentalité avec biodiversité avec le Parc du Pilat à Bourg-Argental, économie sociale et solidaire avec la CRESS à Lyon...

Enfin, rappelons que Radio d'Ici est agréée comme centre de formation aux techniques du son. En 2015, nous avons animé une formation au reportage que nous allons reconduire cette année. peut-être sur l'animation ou la création d'une pièce radiophonique. Pour plus d'informations nous contacter au :

04 77 51 57 45

Mail: bureau@radiodici.com Site: www.radiodici.com



PATRIMOINE PIRAILLON

diverses manifestations de l'association Patrimoine Piraillon avaient un impact essentiellement local, au mieux régional:

- lors des Journées Européennes du Patrimoine (JEP) 2012, visite guidée de bâtiments d'usine, inauguration des plaques des anciennes place du Jubilé et place Mayol, exposition de photos anciennes de Saint-Julien, projection d'un film sur la soierie;
- présentation et sortie du livre Saint-Julien et son patrimoine lié à l'industrie textile en mars 2013, puis une exposition sur « l'animation de l'image avant le cinématographe » lors des JEP 2013;
- visite des circuits hydrauliques du centre du village lors des JEP 2014, suivi en novembre à l'occasion de l'anniversaire de l'Armistice, avec nos habituels partenaires Cinémolette et À Livre ouvert, par la projection d'un film et une exposition destinées à honorer ceux qui ont servi notre patrie au cours de la 1ère Guerre mondiale.

Pour l'année 2015, outre une visite commentée du Calvaire à l'occasion des JEP, nous avons voulu partager

Au cours des années écoulées, les le patrimoine commun des Piraillons ailleurs que dans le cercle restreint de notre village, de notre canton et des villages proches.

> www.patrimoinepiraillon.fr qui, nous l'espérons, permettra de faire rayonner plus largement notre patrimoine.

Dans cet objectif, vous pourrez très prochainement y découvrir un exposé présentant le calvaire, ce lieu religieux unique dans la région.

Ce site, nous souhaitons qu'il soit le vôtre, nourri par vos apports variés : souvenirs, traditions, parlers, recettes de cuisine, etc. - en résumé par tout C'est ainsi qu'a été créé le site : ce que vous, parents et grands-parents, souhaitez transmettre à vos enfants et petits-enfants de ce qu'était votre vie d'autrefois.

> Patrimoine Piraillon: 5 montée des Fabriques - 04 77 51 53 06 www.patrimoinepiraillon.fr

> > Visite commentée du Calvaire



BIBLIOTHÈQUE **MUNICIPALE**

Comme les années précédentes, la bibliothèque a accueilli tout au long de l'année les familles de la commune et de quelques-unes des alentours lors des permanences habituelles:

les mercredis de 17 h à 18 h les vendredis de 17 h 30 à 19 h et les dimanches de 10 h à 11 h 45

En début d'année, les classes maternelles de l'école de Saint-Julien ont été accueillies dans le cadre des TAP pour découvrir les albums destinés aux tout-petits.

Depuis la rentrée scolaire 2015, une collaboration a été mise en place avec l'équipe des enseignants pour que toutes les classes de l'école puissent venir régulièrement emprunter des livres et profiter d'une animation proposée par un bénévole.

Le nombre de lecteurs est en augmentation, signe que la bibliothèque remplit

son rôle de rencontres et d'échanges autour de la lecture. La médiathèque de la Loire nous fournit toujours en abondance des livres et quelques DVD pour renouveler régulièrement notre offre.

Pour emprunter des documents, il est demandé seulement une participation de

8€ par famille et par an. La consultation sur place est bien entendu gratuite.

Bonne année à tous. N'hésitez pas à nous rendre visite, nous serons heureux de vous accueillir.

Contact: 06 45 49 20 24 bibliotheque-st-julien@hotmail.fr



CINÉMOLETTE

Cinémolette, un cinéma géré par une petite équipe de cinéphiles bénévoles que vous pouvez retrouver à l'accueil, au guichet, en cabine de projection, mais aussi à la radio et parfois sur l'écran!

ont été proposées en 2015 dans la salle municipale « La Passerelle ». L'année est sortis dans les salles françaises, avec seulement 3 semaines de décalage par rapport à leur sortie nationale (car les distributeurs réservent les premières dates aux grandes villes) et des séances spéciales en lien avec des événements ou associations partenaires, comme par exemple en 2015 : 2 films de la Film d'Annonay en février (*Qui vive* et Borgman), 1 film du Festival des Monts du Pilat sur le Portugal en mars (Les Grandes ondes), 2 documentaires autour de la problématique des migrants en mai (L'Abri et Les Amoureux au ban public), l'occasion de l'exposition In&Off en juin, une projection du Festival du Cinéma Solidaire du Pilat en novembre, et 3 séances (dont 2 spéciales jeune public) pour la fête du court-métrage « Le Jour le plus court » en décembre.

À noter que Cinémolette a instauré, depuis janvier 2015, une soirée documentaire chaque 4ème mardi du mois, accompagné ou non d'une discussion à la suite du film. De façon à toucher des publics différents, les sujets ont été délibérément très variés, tels que : notre planète à travers les photographies de Sebastiao Salgado (Le Sel de la terre), la transmission des exploitations agricoles (Les Chèvres de ma mère, en présence d'agriculteurs locaux), les classes d'accueil d'enfants étrangers (La Cour de Babel), les lanceurs d'alerte (Citizen Four), la vie et le sport au 3ème âge (Les Optimistes), la biographie d'une chanteuse (Amy), la haute couture (Dior et moi, en présence de la styliste Camille Bally), la répartition des richesses et une nouvelle approche du travail (*Un Revenu* pour la vie, en présence du réalisateur). enfin, l'eau, le cosmos, la Patagonie et le peuple indigène argentin (Le Bouton de nacre).

documentaires. la formule est reconduite et ira s'améliorant, avec une équipe de plus en plus efficace pour la gestion des ciné-débats, et des discussions informelles autour d'une petite tisane!

Quant aux films de fiction, les 1er et 3^{ème} vendredis de chaque mois, ils Quarante-cinq séances de cinéma nous auront fait beaucoup voyager en 2015 : Hongrie (White God), Australie (Charlie's Country), Suède rythmée par des films tout fraîchement (Snow Therapy), États-Unis (Inherent Vice, Birdman et Dear White People), Mongolie (Enfances nomades), Iran (Taxi Téhéran), Turquie (Mustang), Espagne (La Isla minima), Éthiopie (Lamb), Japon (Notre petite sœur), tout en laissant la plus grande place aux films francophones, allant de la comédie (Un Village presque parfait, Microbe programmation du Festival du Premier et Gasoil, Le Nouveau testament et Asphalte) au film social (Mon amie *Victoria* et *La Tête haute*), en passant par le thriller (*La Volante* et *Par accident*) ou... l'inclassable (Le Dos rouge). L'idée étant de proposer un choix original et éclectique qui s'harmonise une soirée « Portraits d'artistes » à avec la programmation des salles de cinéma voisines.

Enfin, plusieurs films d'animation étaient au programme 2015 : Gus petit oiseau grand voyage, Shaun le mouton, Vice-versa et Avril et le monde truqué. De plus, pour le jeune public, des bénévoles de l'équipe Cinémolette se mettent à disposition de l'école de Saint-Julien pour proposer 2 séances chaque trimestre, avec des films sélectionnés et accompagnés par le dispositif « école et cinéma ». En décembre, c'est l'occasion de découvrir et étudier Le Cirque de Charles Chaplin pour les plus grands,

Devant le succès de ces mardis et Jour de fête de Jacques Tati pour les plus jeunes.

> Côté réalisation, l'équipe Cinémolette a participé au 2ème marathon vidéo « 48h tout court » lancé par la MJC d'Annonay (La Baraka, 2 mn, tourné à Saint-Julien) et réalisé la bande-annonce du Festival du Cinéma Solidaire du Pilat (tous les deux sont visibles en ligne sur www.cinemolette.com). L'équipe a aussi revisité à sa façon une série de scènes cultes (Usual Suspect, Le Bon, la brute et le truand, Hôtel du Nord, Terminator, E.T. Pulp Fiction, Le Père Noël est une ordure, La Boum, La Belle et le clochard, Marche à l'ombre, Les Demoiselles de Rochefort, Psychose et... La Petite maison dans la prairie!), visibles pour l'instant uniquement en amont des séances... Rires garantis!

> Par ailleurs, les voix de Cinémolette sont toujours au micro de Radio d'ici (www.radiodici.com) pour présenter les sorties de la semaine de tous les cinémas voisins (émission hebdomadaire Les Toiles d'ici) et pour développer de façon ponctuelle des thématiques particulières avec des invités (émission Portrait passion).

Pour l'année 2016, on sait déjà que Cinémolette participera en février au 33^{ème} Festival du Premier Film d'Annonay et en mars à la semaine anti-coloniale et anti-raciste avec l'ASTI. N'hésitez pas à nous contacter pour vous abonner à notre lettre d'info envoyée par mail en amont de chaque séance, et... à bientôt dans notre salle!

Sur le web: www.cinemolette.com Tél: 04 77 51 58 51 (Rachel) 06 73 32 15 53 (Yannick) Mail: cinemolette@wanadoo.fr

